

# CONTRAT DE LOCATION et CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Location  
N°

Date d'arrivée: ...../...../..... Date de départ : ...../...../..... soit .....NUITS

<b>Nom :</b> ..... <b>Prénom :</b> ..... <b>Adresse :</b> ..... ..... <b>C.P.:</b> ..... <b>Ville</b> ..... <b>Pays:</b> ..... <b>Tél:</b> ..... <b>Courriel :</b> .....@.....	<b>Adultes</b>	
	Noms	Prénoms
	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	<b>Enfants</b>	
	1	
	2	
	3	
	4	
5		
6		
Moins de 3 ans	de 3 à 12 ans	+ de 12 ans

*Le propriétaire CAMPING DE LA FORET et le locataire acceptent les conditions décrites ci-après et s'engagent à les respecter*

## Article 1 CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients. Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour. Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

## Article 2 CONDITIONS DE RESERVATION

Toute location est nominative et ne peut être cédée. Les locations sont prévus pour un nombre de personne précis, y compris enfants et bébés.

### 2.1 Réservation

La réservation ne pourra être effective qu'après réception de votre contrat signé, accompagné de votre acompte correspondant à 30% du montant total de votre séjour + 10€ de frais de dossier.

A réception, une confirmation de réservation vous sera envoyé.

Un inventaire et descriptif de la location sont annexés au présent contrat.

### 2.2 Modification de réservation

Lorsque le séjour est débuté, aucun remboursement n'est possible pour cause de départ anticipé qu'elle qu'en soit la raison.

### 2.3 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation). Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

## 2.4 Retard ou Annulation

Aucune réduction ne sera consentie pour une arrivée retardée.

Toute annulation de réservation de votre fait devra être signalée le plus tôt possible et par écrit :

- Jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte, soit 30% sera retenu ainsi que les frais de dossier;
- Moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité du séjour sera due ainsi que les frais de dossier ;
- Passé un délai de 24 heures à compter du jour prévu d'arrivée, si le locataire n'a pas prévenu de son retard et de sa nouvelle date d'arrivée, nous nous réservons le droit de louer l'hébergement. La totalité du séjour ainsi que les frais de dossier seront conservés à titre d'indemnités.

## 2.5 Réservation de dernière minute

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date de départ doit être payée intégralement et par carte bancaire ou virement bancaire. Une preuve du virement sera demandée par email sous 48H.

## 2.6 Assurance annulation

Nous vous conseillons l'assurance annulation de la Fédération Française de Camping Caravaning au prix de 33.50€. Ce contrat vous permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...).

Cette adhésion doit impérativement avoir lieu en même temps que la signature du contrat pour être valide.

Les modalités de prise en charge sont décrites sur le feuillet FFCC joint à votre courrier ou sur le site [www.ffcc.fr](http://www.ffcc.fr).

## Article 3 PRIX ET PAIEMENT DU SEJOUR

La totalité du coût du séjour est payable **30 jours avant** l'arrivée par chèque, virement bancaire, CB à distance, espèces, ou chèques vacances. L'aide VACAF demandée en caution non encaissée, sera restituée à votre départ.

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise.

L'attention du client est attirée sur le fait qu'il n'existe pas de taxe de séjour à Levier.

Calcul de votre séjour (4 pers comprises)	Prix	Qté	Total
<input type="checkbox"/> Chalet NOISETIER 5pers <input type="checkbox"/> Chalet NOISETIER 4 pers	.....€	X.....	
<input type="checkbox"/> Chalet SAPIN (7 pers -35m² -2 ch) <input type="checkbox"/> Chalet EPICEA (4 pers- 23m	.....€	X.....	=.....€
<input type="checkbox"/> TENTE (6 pers 3 ch) <input type="checkbox"/> MH 2 ch <input type="checkbox"/> MH 3 ch			
<b>Personne supplémentaire +12 ans</b>	.....€	X.....	=.....€
	.....€	X.....	
<b>Enfant de 3 à 12 ans supplémentaire</b>	.....€	X.....	=.....€
	.....€	X.....	
	<b>(1) SousTotal</b>		=.....€
<input type="checkbox"/> par <b>chèque</b> à l'ordre de "Camping de la Forêt SARL "	<b>(2) Remise accordée</b> .....%		=.....€
<input type="checkbox"/> en <b>Chèques vacances</b> libellé à "Camping de la Forêt SARL"	<b>(3) Total = 1-2</b>		- .....€
<input type="checkbox"/> par <b>CB</b> à distance	<b>(4) Acompte=3 x30%</b>		=.....€
<input type="checkbox"/> par <b>virement</b> sur le compte IBAN suivant : (+ frais éventuels à votre charge)	<b>(5) Frais de dossier</b>		+ .....€
<b>IBAN FR76   1250 6200 1456   0278 4490 496</b> <b>BIC : AGRIFRPP825</b>	<b>(6) Montant Acompte= 4+5</b>		=.....€
<b>SUPPLEMENTS</b> Location de linge toilette+ linge de lit / séjour /pers	12 €	X.....	=.....€
Forfait ménage/ sem.	40 €	X.....	=.....€
Réservation de matériel :	.....€	X.....	=.....€
Eco participation : 0.30€x pers x jour	0.30 €	X.....	=.....€
	<b>(7) Total Suppléments</b>		=.....€
	<b>(8) Total Général =3+5+7</b>		=.....€
	<b>(9) VACAF</b> .....%		- .....€
	<b>Reste dû =8-6-9</b>		=.....€



## Article 4 DEROULEMENT DU SEJOUR

### 4.1 Arrivée

En haute saison-> du samedi au samedi à partir de 16h. Hors saison-> n'importe quel jour.  
Le client s'engage à prévenir de son heure d'arrivée entre 16h et 18h.  
La remise des clés ne s'effectuera qu'au paiement complet du séjour et versement des cautions.  
Le locataire devra contrôler l'inventaire et signaler tout problème dans les 24h suivant son installation.  
Le linge de lit est obligatoire, alèses, oreillers, couettes et couvertures sont fournis.  
Vous avez la possibilité de louer du linge de lit et de toilette, ainsi que divers matériel et kit Bébé.

### 4.2 Caution

Deux cautions de 200€ + 40€ (ménage) par hébergement vous seront demandées à l'arrivée (soit par chèque, en espèce, ou par empreinte de Carte Bancaire).  
Pendant les heures d'ouverture de la réception, elles vous seront restituées le jour de votre départ, après un état des lieux et inventaire effectués en votre présence.  
Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera renvoyée ou détruite selon votre souhait.  
La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté.

### 4.3 Départ

Votre location doit être rendue en parfait état de propreté, le jour de votre départ avant 10h. Pour un départ jusqu'à 15h, un forfait de 50 % de la nuitée sera appliqué, et après 15h, une nuitée supplémentaire sera facturée.  
Toute prolongation de séjour doit être formulée 24h au moins avant la date de départ prévue.  
Le réfrigérateur devra être nettoyé et dégivré au minimum 2h avant votre départ.  
Si l'état de propreté était jugé insatisfaisant, le coût du nettoyage sera facturé à 40 €.  
Une assurance responsabilité civile est obligatoire.  
La prise de rendez-vous pour effectuer l'état des lieux est obligatoire au plus tard la veille du départ.

### 4.4 Animaux

Les animaux sont autorisés à l'intérieur. Il est interdit de les laisser seuls enfermés. Vous devez néanmoins les tenir en laisse dans les espaces extérieurs. Un carnet de vaccination à jour vous sera demandé à votre arrivée.

### 4.5 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez vous engager à respecter notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à la réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

#### EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTERIEUR

- Le locataire s'engage à respecter le règlement intérieur du camping affiché à l'entrée.
- La réception est ouverte de 8h à 12h30 et de 14h à 20h, en pleine saison.
- Le camping est fermé aux voitures de 22 h à 7 h. Le silence doit être respecté à partir de 23h.
- Votre location est installée sur un emplacement délimité. Afin de respecter vos voisins, nous vous remercions de ne pas déborder cette ligne, et de ne pas stationner votre voiture sur la place voisine, ni dans les allées sans autorisation préalable.
- Aucune installation ou véhicule supplémentaire ne sont autorisés sur l'emplacement de la location sans autorisation préalable.
- La location devra être rendue propre. Nous vous demandons d'être consciencieux, de penser à ceux qui occuperont les lieux après vous et de veillez à la propreté de la vaisselle, des équipements à votre disposition (cuisinière, sanitaire, table et chaises...) et de la literie, etc....
- Toute dégradation du mobilier reste à la charge du locataire.
- Il est strictement INTERDIT de fumer à l'intérieur.
- La perte des clés sera facturée le cas échéant.
- Vos visiteurs devront être signalés à la réception. Tout invité séjournant plus de 2h sur le terrain devra s'acquitter de la redevance personne supplémentaire.
- L'accès à la piscine (non surveillée), ouverte du 1er juin au 31 août est strictement réservé aux clients du camping. Merci de prendre connaissance de son règlement à votre arrivée.
- Sur les aires de jeux, les enfants demeurent sous la responsabilité de leurs parents.
- Nous demanderons aux parents d'accompagner les jeunes enfants aux sanitaires communs et d'y interdire les jeux afin d'y préserver la propreté.
- Il est formellement interdit de pendre du linge sur les barrières des terrasses, des séchoirs sont à disposition dans les locations.
- Les jeux doivent être pratiqués sur les terrains prévus à cet effet et non sur les places non occupées ou sur les allées du camping.
- Pour la tranquillité et la sécurité de tous et des plus jeunes, la vitesse sur le terrain est limitée à 10 km/h.

**Article 5      RESPONSABILITE**

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

**Article 6      DROIT APPLICABLE**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Besançon.

Nous soussignés .....

déclarons avoir pris connaissance des conditions de location mentionnées, et être en accord avec celles-ci.

Fait à .....

Le .....

Visa de la direction Enregistrée le .....
--

Signature(s) (Précédée des mentions lu et approuvé)

 <p>Levier Camping de la Forêt Montagnes du Jura</p>  	<p><b>CAMPING DE LA FORET SARL</b> Route de Septfontaine - F-25270 LEVIER Tél. : +33 3 81 89 53 46 gsm 06 74 91 35 81 Courriel : <a href="mailto:camping@camping-dela-foret.com">camping@camping-dela-foret.com</a> Web : <a href="http://www.camping-dela-foret.com">www.camping-dela-foret.com</a></p>
---	--